



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

pommes

Question écrite n° 24800

Texte de la question

Mme Martine Lignières-Cassou appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales sur la situation des producteurs de pommes. La France est le premier producteur mondial de pommes. En raison de la conjoncture internationale et de la canicule, les producteurs de pommes craignent cependant que la faible cueillette 2003 ne mette en péril de nombreuses exploitations. Dans ce contexte, le maintien d'un dispositif d'appui aux exportations maritimes est absolument nécessaire. Face à la crise actuelle, le Gouvernement a par ailleurs proposé de consacrer une enveloppe de 250 000 euros afin de soutenir la filière. La profession estime aujourd'hui que cette aide n'est malheureusement pas suffisante au regard des enjeux, et sollicite une aide raisonnable de 1 350 000 euros plus à même de soutenir le marché. En conséquence, elle lui demande de débloquer de nouveaux crédits en faveur d'une filière fortement menacée.

Texte de la réponse

Les caractéristiques particulières des pommes françaises de cette campagne (petit calibre, faible coloration des galas notamment) et la présence plus massive de pommes en provenance de l'hémisphère Sud ont suscité l'inquiétude de la filière pour l'écoulement des produits français sur le marché intérieur ou à l'export, qui constitue un débouché important. Dès les premières ventes de pommes de la variété gala, qui inaugurent la campagne pour cette espèce fruitière, alors que des difficultés effectives sont apparues, des réunions de travail avec les professionnels du secteur de la pomme ont été organisées pour anticiper, autant que faire se peut, les difficultés rencontrées. Une première aide de 250 000 euros a été débloquée pour accompagner les projets d'exportation, et ce, malgré les actuelles contraintes budgétaires. En amont de cette aide débloquée en urgence, le secteur de la pomme ainsi que celui du kiwi ont pu bénéficier d'une aide de l'Union européenne et de l'État dans le cadre du programme de promotion « PROMEUROP » 2003-2006. L'aide globale pour ce projet présenté par l'interprofession, de plus de 19,5 millions d'euros sur trois ans, est d'un montant encore jamais atteint. Par ailleurs, la Commission a renouvelé pour trois ans son accord pour le programme « EUROFEL » de promotion de la pomme sur les pays tiers, à hauteur de près de 3 millions d'euros, dont 2 millions débloqués par les pouvoirs publics. Ce type de soutien à la promotion des produits est de nature à favoriser la consommation et à prévenir les difficultés de marché. Un premier bilan en cours de campagne sera réalisé dans les prochaines semaines afin d'analyser si des difficultés persistent dans ce secteur. D'ores et déjà, en fonction des variétés, on constate une évolution satisfaisante. Les inquiétudes de début de campagne semblent s'atténuer. Il convient toutefois de rester très vigilant sur l'évolution de cette campagne.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Lignières-Cassou](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24800

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche
Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 8 décembre 2003

Question publiée le : 15 septembre 2003, page 7041

Réponse publiée le : 15 décembre 2003, page 9611